



DESCRIPTION DU CONOURS

SÉCURITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

NIVEAU SECONDAIRE

Table des matières

1	LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES	2
2	INTRODUCTION	2
3	DESCRIPTION DU CONCOURS	3
4	ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE.....	5
5	SANTÉ ET SÉCURITÉ.....	6
6	ÉVALUATION.....	7
7	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS.....	7
8	RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
9	MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL	8

1 LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

En réponse à l'évolution du marché du travail et des besoins en matière de compétences, le Gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle « *Compétences pour réussir* » (anciennement *Compétences essentielles*), qui définit neuf compétences clés dont les Canadiens et les Canadiennes ont besoin pour travailler, suivre des études et acquérir une formation, et pour participer à la société moderne en général. Skills/Compétences Canada (SCC) travaille de concert avec Emploi et Développement social Canada à un projet de sensibilisation à l'importance de ces compétences qui sont essentielles pour réussir dans les diverses professions dans les métiers et les technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *compétences pour réussir* (CR) ont été déterminées et incluses dans les descriptions des concours, les projets à réaliser et les documents connexes. Très importante, une autre étape de notre initiative de sensibilisation est l'établissement d'un *bulletin des compétences* personnalisé pour les concurrents et les concurrentes aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin indique leur niveau de maîtrise actuel des neuf compétences pour réussir en fonction de leurs résultats aux Olympiades. Ainsi, les concurrents et les concurrentes connaîtront lesquelles de ces compétences il leur faudrait améliorer. Il est prévu de mettre pleinement en vigueur ce volet aux prochaines Olympiades canadiennes.

Voici les 9 compétences qui sont jugées les plus importantes pour réussir sur le marché du travail :

¹Calcul, ²Communication, ³Collaboration, ⁴Adaptabilité, ⁵Lecture, ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes, ⁸Créativité et innovation, ⁹Compétences numériques.

Les compétences pour réussir dans votre domaine sont indiquées dans la section 2.3 ou 3.2 de la description du concours et, s'il y a lieu, dans le projet et tous les documents connexes.

2 INTRODUCTION

2.1 Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/fr/skill_area/securite-lieu-travail/

2.2 But de l'épreuve

Évaluer la compréhension des principes relatifs à la SST et la capacité d'accomplir des tâches relatives à la SST :

- Déterminer les dangers présents dans un milieu de travail et recommander des mesures correctives
- Témoigner d'une compréhension de la maîtrise des dangers
- Communiquer efficacement de l'information sur la SST

2.3 Durée du concours

11 heures

2.4 Compétences et connaissances à évaluer

- Connaissance des principes de santé et de sécurité au travail (SST)
- Capacité de repérer et d'évaluer les dangers dans un milieu de travail et de recommander des mesures correctives⁷
- Capacité de repérer et de décrire des mesures de maîtrise des dangers⁷
- Capacité de communiquer efficacement de l'information sur la SST²

3 DESCRIPTION DU CONCOURS

3.1 Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2022
Fiches du concours	Le matin du concours

3.2 Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve

- Identification des dangers

L'identification, l'évaluation et la maîtrise des dangers dans le milieu de travail constituent un principe fondamental de la santé et sécurité au travail. Dans l'activité de détermination des dangers, le concurrent ou la concurrente doit montrer sa capacité à évaluer et à maîtriser les dangers qu'il aura repéré dans un milieu de travail fictif. Pour cette activité, le concurrent ou la concurrente devra, pour chaque danger relevé:

1. Identifier le danger, et pour chacun
2. Définir le type de danger (physique, biologique, chimique, ergonomique, sécurité et psychologique)
3. Déterminer le meilleur type de mesure à mettre en œuvre (élimination, substitution, mesure technique, mesure administrative ou utilisation d'ÉPI)
4. Relever des mesures de maîtrise de danger déjà en place
5. Indiquer les dangers potentiels que ces mesures visent à éliminer

Inscrire tous les dangers sur la fiche d'identification des dangers..⁶

Le projet d'épreuve contient des précisions additionnelles au sujet de l'activité à réaliser.

- Contrôle des dangers

Les professionnels de la santé et sécurité au travail observent les travailleurs à l'œuvre et repèrent les dangers présents dans le milieu de travail dans le but de réduire ou d'éliminer les risques de blessure ou de maladie. Dans le cadre de cette activité, les concurrents et les concurrentes observeront un lieu de compétition.

En fonction du lieu de compétition et d'une catégorie de maîtrise des dangers prédéterminés, les concurrents et les concurrentes devront déterminer les dangers potentiels, expliquer les mesures mises en place pour réduire les risques et effectuer une évaluation des dangers. Une fois ces renseignements recueillis, ils devront établir une procédure de travail sécuritaire détaillée pour l'une des tâches observées, aux fins de la maîtrise des dangers et des risques sur le lieu de la compétition.

Les concurrents et les concurrentes examineront la compétition et recueilleront de l'information afin de répondre par écrit aux questions de la fiche de travail sur la maîtrise des dangers.

- Recherche et présentation écrite sur la santé et la sécurité au travail²
 - Dans le cadre de cette activité, chaque concurrent ou concurrente jouera le rôle d'un professionnel de la SST qui fait une recherche sur un problème dans un lieu de travail en vue de formuler des recommandations à l'employeur.
 - Le concurrent ou la concurrente se verra attribuer par le CTN un problème de SST pour lequel il devra faire des recherches et formuler des recommandations.
 - Une fois les recommandations formulées, le concurrent ou la concurrente préparera une présentation orale qu'il ou elle présentera aux juges pour l'évaluation. En outre, une copie des recommandations sera soumise aux juges au moment de la présentation orale.
 - À titre d'information :

Conseiller / Conseillère en SST — Contribuer au maintien d'un lieu de travail sain et sécuritaire en mettant en place et en surveillant les systèmes et les procédures de SST dans son milieu de travail. Ces fonctions incluent la gestion des processus administratifs reliés à la SST, la formation du personnel et l'utilisation d'une vaste gamme d'outils et de procédures permettant de mettre en œuvre des programmes de SST et de favoriser la conformité, afin :⁴

- D'initier, de promouvoir et de mettre en place des activités sur le lieu de travail pour améliorer la SST;
- De contribuer à la mise en œuvre et à la surveillance des mesures de contrôle critiques.⁷

- Connaissances
- Analyse et évaluation de l'information
- Résolution de problèmes
 - Utilise des compétences en communication et en mobilisation, y compris des compétences en négociation et en gestion de différends, afin d'initier, de promouvoir et d'appuyer des changements.
 - Utilise des compétences en mentorat pour améliorer la capacité du personnel opérationnel et du personnel chargé de la SST dans le milieu de travail en ce qui concerne la SST.
- Remarque : Aucun logiciel de présentation ne sera utilisé. Les ordinateurs portatifs et les tablettes seront utilisés seulement durant la recherche de renseignements et la préparation des recommandations.
- Cette activité comprend deux volets : effectuer la recherche sur la situation donnée et formuler des recommandations à discuter avec l'employeur.
- Les concurrents et concurrentes devront se servir de leur propre ordinateur portable ou tablette pour les besoins de la recherche et de la rédaction des recommandations.
- Le projet d'épreuve contient des précisions au sujet de l'activité à réaliser.
- Les concurrents et concurrentes seront jugés sur leur capacité à organiser et à communiquer les points clés de leurs recommandations.

Compétences pour réussir : ²Communication, ⁴Adaptabilité ⁶Rédaction, ⁷Résolution de problèmes

4 ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

4.1 Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Fiche sur la détermination des dangers
- Fiche de travail sur la maîtrise des dangers

4.2 Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes

Les concurrents et les concurrentes doivent apporter leur propre ordinateur et un logiciel de leur choix pour le concours. Ainsi, ils travailleront avec du matériel qui leur est familier.

4.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- S/O

5 SANTÉ ET SÉCURITÉ

5.1 Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

5.1.1 Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

5.1.2 Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

5.2 Protocole COVID-19

Les consignes relatives à la COVID-19 seront transmises aux personnes participantes dans les meilleurs délais.

Elles seront modifiées au besoin selon les consignes en vigueur au moment de la compétition.

5.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada

- S/O

5.4 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes

- S/O

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6 ÉVALUATION

6.1 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

TÂCHES	/100
Détermination des dangers	25
Recherche des mesures de maîtrise des dangers	35
Recherche et présentation sur la SST	40
Pénalité de retard	(-5)

7 RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONCOURS
Pénalité de retard	Les concurrents et les concurrentes doivent : <ul style="list-style-type: none"> • Assister à la séance d'orientation; • Être à l'heure à chaque activité (détermination des dangers et des mesures de maîtrise, recherche et présentation sur la SST).
Clés USB	<ul style="list-style-type: none"> • Il est permis aux concurrents et aux concurrentes d'utiliser une clé USB ou autre support de mémoire numérique.
Infrastructure – équipement	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit aux concurrents et aux concurrentes d'utiliser leur propre modèle.
Téléphones cellulaires	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit aux concurrents et aux concurrentes d'apporter un téléphone cellulaire, sauf pour écouter de la musique avec un casque d'écoute ou des écouteurs-boutons pendant l'activité Recherche et présentation sur la SST.

8 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

8.1 Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial doit en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

8.2 Procédure de bris d'égalité de notes

- 1^{re} étape : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la détermination des dangers sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :
- 2^e étape : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la recherche des mesures de maîtrise des dangers sera déclarée gagnante. Si l'égalité persiste :
- 3^e étape : – La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour la recherche et la présentation sur la SST sera déclarée gagnante.

8.3 Modification du projet d'épreuve aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuve a été présenté aux concurrents et aux concurrentes avant le concours, le CTN peut modifier jusqu'à 30 % de la teneur du projet. Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

8.4 Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9 MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	Jennifer Wilson - Coprésidente
Nouvelle-Écosse	Kim MacKenzie
Nouveau-Brunswick	Paul Landry
Ontario	Geoff Patterson
Manitoba	Jayson Santos
Saskatchewan	Brad Compton
Alberta	Craig Skelly - Président
Colombie-Britannique	Ammar Kavazovic
Île-du-Prince-Edouard	Erin Carver

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Nathalie Maisonneuve (nathaliem@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.